

Habitants, collectifs, associations, quelle place dans les projets de mobilité ?

Concertation et participation, éléments de présentation

Accompagnement des lauréats de l'AMI Avenir Montagne Mobilités

Karine Lancement et Géraldine Geoffroy (Cerema, pôle participation)

Gilles Bentayou (Cerema Centre-Est, département Mobilités)

Webinaire 25 juin 2024

QUELLES EXIGENCES DE « CONSULTATION » DANS L'ÉLABORATION D'UN PDMS ?

Les exigences du Code des transports :

- **Doivent être consultés s'ils en font la demande :**
Représentants des professions et des usagers des transports, chambres consulaires, associations agréées de protection de l'environnement
- **Doivent émettre un avis sur le projet arrêté :**
Communes membres de l'AOM, département, région et comité de massif concernés, AOM limitrophes
- **Procédure de « participation du public »** sur le projet de plan arrêté
- **Consultation obligatoire du comité des partenaires*** de l'AOM avant l'approbation du document



Articles
L1214-36-A2 et
L11214-36-A3
Code des transp.

Article L123-19
Code environn.

Article L1231-5
Code des transp.

QUELLES EXIGENCES DE « CONSULTATION » DANS L'ÉLABORATION D'UN PDMS ?

Les exigences du Code des transports :

- **Doivent être consultés s'ils en font la demande :**
Représentants des professions et des usagers des transports, chambres consulaires, associations agréées de protection de l'environnement
- **Doivent émettre un avis sur le projet arrêté :**
Communes membres de l'AOM, département, région et comité de massif concernés, AOM limitrophes
- **Procédure de « participation du public »** sur le projet de plan arrêté
- **Consultation obligatoire du comité des partenaires*** de l'AOM avant l'approbation du document



Articles
L1214-36-A2 et
L11214-36-A3
Code des transp.

Article L123-19
Code environn.

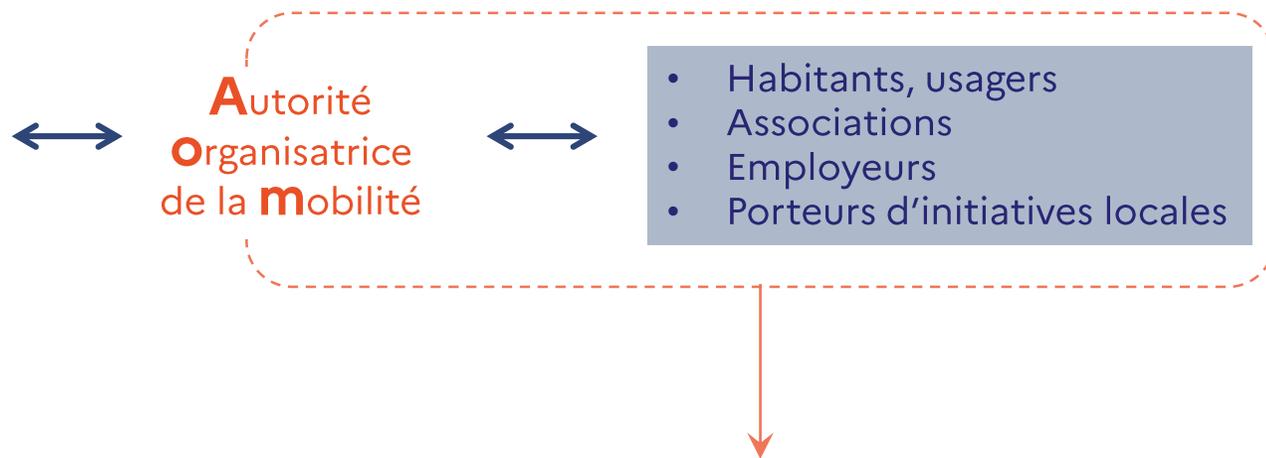
Article L1231-5
Code des transp.

- Une attente importante vis-à-vis des **partenaires institutionnels**, mais faible à l'égard du **grand public**
- Des points de passage obligés, mais qui interviennent **tard**, sur un projet déjà en grande partie **défini**
- Aucune exigence spécifique, **en amont**, en matière de **mobilisation du public**

D'UNE CONCERTATION INSTITUTIONNELLE CLASSIQUE À UNE PARTICIPATION CITOYENNE ÉLARGIE

- Communes membres *
- Département *
- Région *
- Comité de massif éventuel *
- SCoT
- Chambres consulaires
- ...

* Partenaires qui auront obligatoirement à émettre un avis sur le projet de PdMS



PARTICIPATION CITOYENNE

- Au-delà des partenaires institutionnels classiques : une démarche tournée vers la société civile, les associations mais aussi les citoyens « lambda »
- Une dynamique d'échange avec la collectivité

QUE PEUT-ON ATTENDRE D'UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DES CITOYENS POUR UN PROJET DE MOBILITÉ ?



Une meilleure connaissance des problèmes qui se posent

- Mieux connaître les pratiques de déplacements, les attentes, les difficultés
- Recueillir des observations de terrain
- Améliorer la connaissance générale de la mobilité en diversifiant les points de vue



Davantage de démocratie

- Favoriser l'expression pluraliste, le débat et l'apprentissage collectif
- Susciter l'implication et l'expression des citoyens, y compris de ceux qui ne s'expriment pas ou peu
- Débattre en amont pour éviter les conflits en fin de processus
- Encourager le développement d'initiatives citoyennes d'éco-mobilité (transport solidaire, pédibus...)



Des choix plus pertinents

- Définir un projet et des actions mieux adaptés aux besoins et aux attentes
- Apprécier les marges de manœuvre, les capacités à faire évoluer les comportements de mobilité
- Faire émerger des idées nouvelles, des solutions innovantes

À QUELLES ÉTAPES ? ET DANS QUEL BUT ?



POUR LES CITOYENS, DE MULTIPLES MANIÈRES DE « PARTICIPER »...

Partir des habitants, de leurs attentes, de leurs intérêts, de leurs contraintes

Attention à la « sur-sollicitation » => définir clairement les objectifs et attendus de la participation

Identifier la diversité des publics concernés, pour toucher les plus jeunes, les plus précaires, les femmes, les résidents secondaires... pour mieux les mobiliser

Penser aussi aux initiatives locales, aux collectifs existants

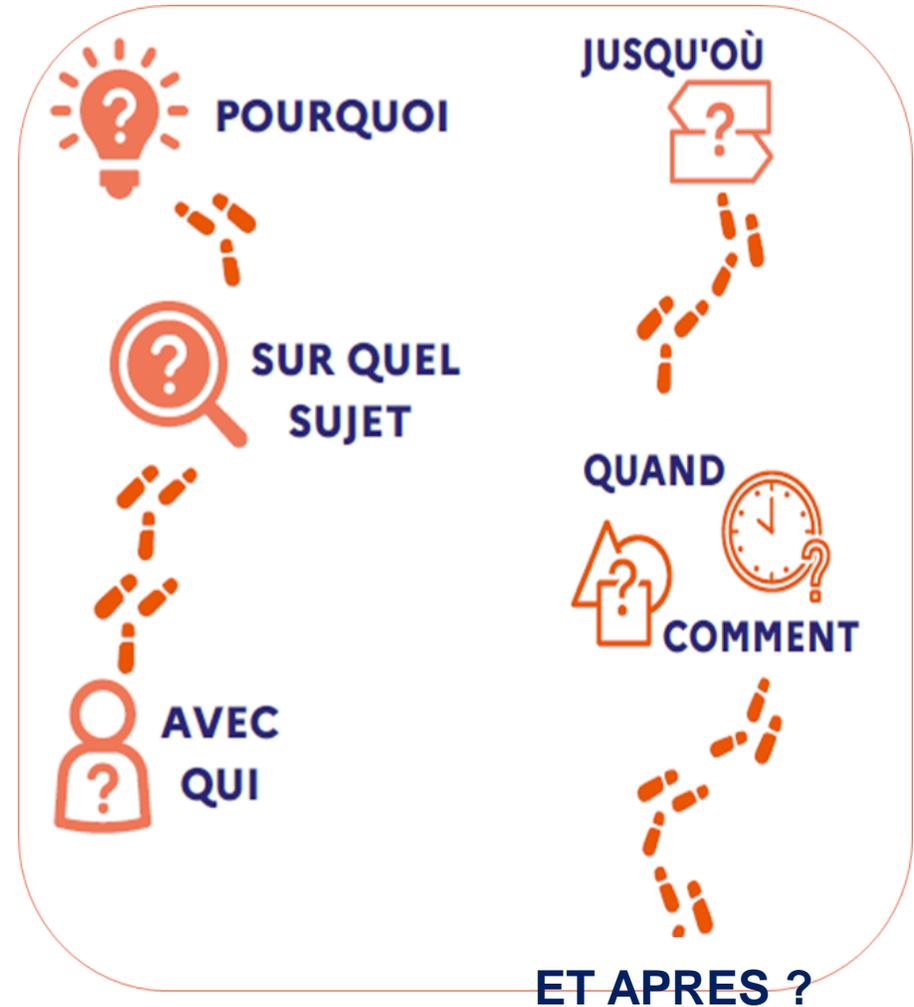
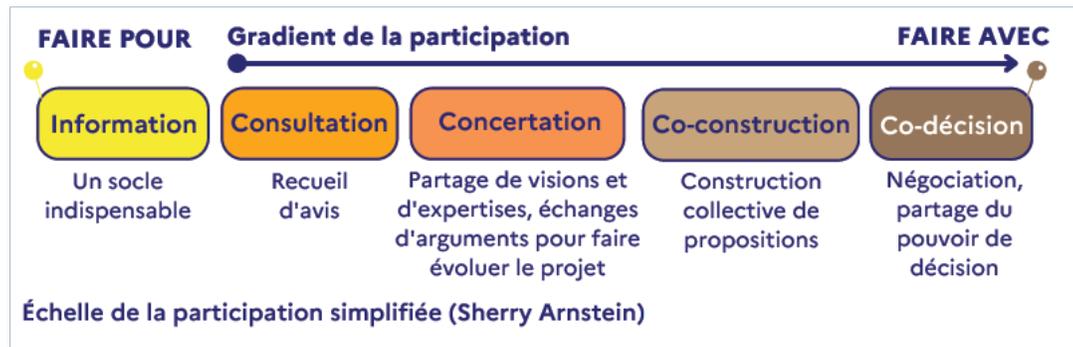


AVANT TOUTE CHOSE, DÉFINIR LE CADRE ET PRÉPARER LE PROCESSUS DE PARTICIPATION

Pourquoi, sur quoi ? Définir le mandat politique donné à la démarche, les objectifs, points-projets-questions mis en débat, l'implication et le rôle des élus... **Pas de participation sans marge de manœuvre !**

Avec qui ? Identifier les acteurs concernés, définir les publics cibles : qui sont-ils ? sont-ils disponibles ? où ? quelles sont les compétences, savoirs, influence des différents groupes ?

Jusqu'où ? Préciser le niveau de participation attendu, le lien à la décision



AVANT TOUTE CHOSE, DÉFINIR LE CADRE ET PRÉPARER LE PROCESSUS DE PARTICIPATION

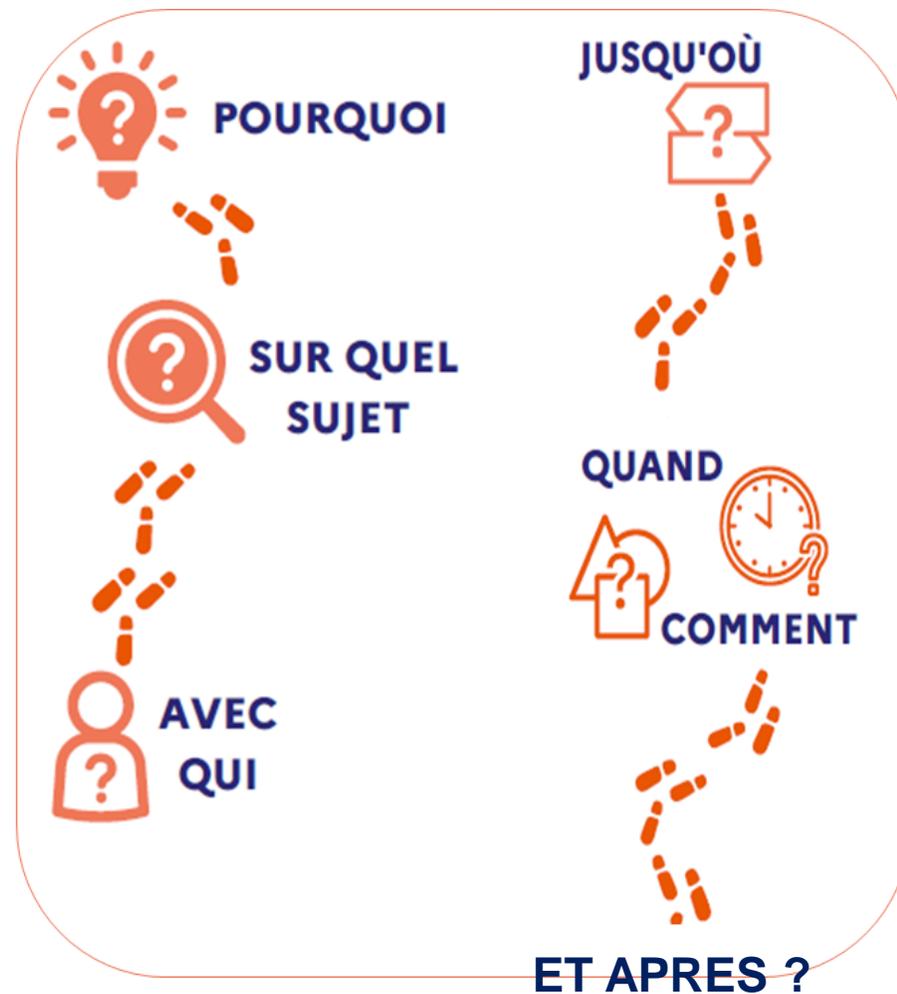
Quand ? Coller aux temporalités du projet, à l'agenda du territoire, penser aussi aux contraintes des participants

Comment ? Définir les moyens (humains, financiers), les ressources, les méthodes et outils adaptés pour communiquer / mobiliser / participer

Préparer : former les participants aux enjeux globaux et à la prise de parole, définir le cadre, l'objectif et les règles du jeu de leur participation...

Planifier : prendre en compte les moyens, le temps disponible pour chaque étape, multiplier et mixer les outils pour toucher des publics variés, anticiper la restitution

Et après ? Prendre en compte les avis, propositions et contributions et les diffuser, rendre compte des résultats et décisions issus de la participation, évaluer la démarche participative



CHOISIR LES OUTILS PARTICIPATIFS EN FONCTION DES OBJECTIFS



Recueillir un avis : il peut s'agir soit de soumettre une proposition sur laquelle on recueille un point de vue (pour / contre), ou encore de laisser un groupe de participants formuler un avis sur un sujet, à partir d'une « page blanche »

Questionnaires d'usage,
diagnostics en marchant,
focus group..

BLA
BLA

Echanger des arguments : il s'agit de faire émerger du débat entre des participants (entre experts et citoyens ou entre citoyens) et de laisser la place à l'expression des dissensus, ce qui peut permettre par exemple de mieux comprendre un problème (quelles sont les raisons pour lesquelles une partie de la population est « pour » ou « contre »), et les enjeux sous-jacents.

Ateliers,
forums publics,
débats publics,
enquêtes publiques

Faire émerger des idées : il s'agit de mettre à profit la participation et sa dimension « créatrice » pour bénéficier de nouvelles idées, par exemple pour un plan d'action

Visions+21, design,
Ateliers collaboratifs,
intelligence collective

Prendre une décision : la prise de décision est l'enjeu du dispositif participatif.

Budget participatif,
Votation citoyenne

Agir ensemble : il s'agit de passer par l'action concrète avec des habitants, pour mettre en œuvre le développement durable : qu'il s'agisse d'utiliser l'action pour sensibiliser, ou de soutenir les initiatives des habitants, c'est l'action concrète qui est au cœur.

Initiatives citoyennes,
Chantiers participatifs,...

POUR ASSOCIER, MOBILISER, IL FAUT AUSSI...

... Communiquer

Définir une stratégie de communication : communiquer clairement sur le projets et ses objectifs, créer des visuels, diversifier les médias, communiquer régulièrement

... Aller vers, interpeller

Mobiliser des outils spécifiques pour toucher les publics éloignés (tirage au sort, penser aux situations de handicap)

« Aller vers » (acteurs relais, ambassadeurs, visibilité dans l'espace public...)

... S'inscrire dans la durée

Retours aux participants, politique des « petits pas » projets par projets, « charte » de la participation...



ZOOM SUR... DES EXEMPLES DE DÉMARCHES ET OUTILS PARTICIPATIFS

La réunion
publique

Les panels
citoyens

Les outils
numériques

Des diagnostics
en marchant
pour croiser les
regards

Des jeux sérieux
pour co-élaborer
un plan d'action

Design et tests
pour co-
construire des
solutions

⇒ Mixer les dispositifs aux différentes phases ou vers les différents publics

⇒ Ne pas oublier que tout outil peut / doit être adapté à chaque situation !

LA RÉUNION PUBLIQUE : UN GENRE À RENOUVELER

Pourquoi faire ?

- Informer... mais aussi mobiliser, recueillir des avis, partager des points de vue, sortir des situations de confrontations

Les constats aujourd'hui

- Une logique trop souvent descendante, des succès mitigés...
- La sensation que ce sont « toujours les mêmes » qui se déplacent et qui s'expriment

Comment faire mieux ?

- Attention aux lieux, aux horaires, à la préparation préalable... pour renouveler les publics et assurer la mobilisation
- Prévoir des temps collectifs actifs et productifs (travail en sous-groupes...)
- Imaginer des animations « engageantes » ou décalées (expression à partir de photos/vidéos, débats mouvants...)

🔒 La Haye-Pesnel. Concertation sur le plan de mobilité : une réunion peu suivie

Transport. Une rencontre s'est déroulée à La Haye-Pesnel afin d'imaginer des solutions de mobilité susceptibles d'être mises en place prochainement sur le territoire.

Publié le 13/12/2022 à 18h13 - Par Hugo Charpentier



La réunion sur la mobilité a attiré peu de participants. En plus des services de l'intercommunalité...



Plus d'une centaine de personnes, dont des habitants, a participé à cet atelier de concertation pour débattre sur l'avenir de la Sambuy.

A Faverges, des temps de travail collectifs, d'échanges et de débats pour sortir de la conflictualité

LES PANELS CITOYENS : POUR MOBILISER DES PUBLICS « NON-INITIÉS »

Pourquoi faire ?

- Approfondir un sujet collectivement, débattre, construire un point de vue, éclairer la décision
- Donner la parole à des publics diversifiés, pas seulement ceux qui se sentent directement concernés

Comment ?

- Un petit groupe de citoyens recrutés (éventuellement par tirage au sort) sur des critères de diversité (âge, sexe, CSP, modes de déplacement etc.)
- Des apports de connaissances, une « formation » par des spécialistes
- Un temps de travail sur plusieurs sessions pour monter en compétences, débattre, construire un argumentaire
- Une indépendance vis-à-vis des élus mais un « mandat » clairement établi, une question à traiter
- Point de vigilance : entretenir la dynamique et la mobilisation dans le temps, ne pas isoler le groupe de citoyens du reste de la population



La communauté d'agglomération Porte de l'Isère dispose d'un panel de 40 citoyens qu'elle sollicite lors de ses principaux projets. Il a été mobilisé lors de l'élaboration du PdMS, pour connaître les pratiques de déplacements de ses membres, échanger sur les évolutions leur paraissant souhaitables et pour recueillir leurs points de vue sur des pistes d'actions.

La commune d'Auray a constitué un panel de 20 citoyens qui a eu pour mission d'évaluer des tests d'aménagement de voirie. Ce groupe, constitué par tirage au sort à partir d'un panel de volontaires, a remis ses préconisations après 4 séances de travail.

[Pour en savoir plus](#)

DES OUTILS NUMÉRIQUES : POUR ÉLARGIR LA CIBLE

Pourquoi faire ?

- Enquêtes en ligne
- Cartographie collaborative, cartes à idées
- Recueil d'avis, de propositions

... en élargissant la cible à ceux qui ne peuvent pas / ne veulent pas venir aux réunions ou ne fréquentent pas les lieux de diffusion classiques, les générations connectées etc.

Comment ?

- Plateformes en ligne...
- Multiplier les canaux de diffusion des enquêtes pour toucher les publics non connectés, mixer avec des formats non numériques
- Points de vigilance : biais des enquêtes en ligne (public touché connecté, souvent le plus concerné selon ses pratiques...), difficulté et temps d'exploitation des résultats...

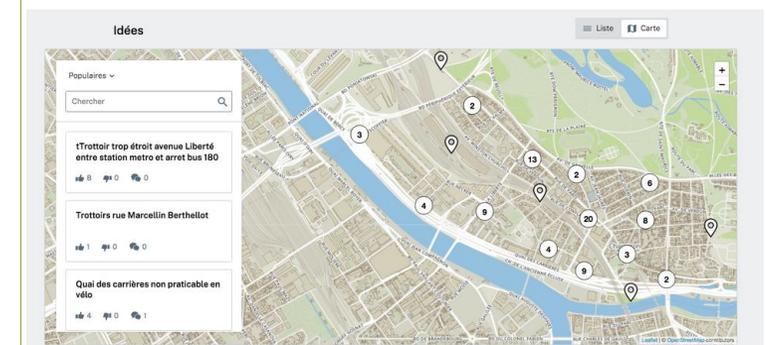
Cantal : consultation sur la mobilité, les habitants du Carladès ont la parole

Les déplacements au quotidien représentent un enjeu important pour les 5 000 habitants de ce territoire du Carladès.



L'Enquête Mobilité vient d'être lancée sous l'impulsion des élus impliqués dans cette démarche : Dominique Bru (présidente), Philippe Mourgues (vice président) et Philippe Le Révérend (conseiller). (©GR)

Le thème : *Usage de l'espace public : vous avez une idée sur la question ?* Les usagers ont été invités à signaler sur une carte les lieux qu'ils souhaitaient voir améliorer et comment. Puis à liker et commenter les idées proposées.



Une carte collaborative pour placer les espaces de réparation

Les participants ont pu proposer l'emplacement des futures stations de réparation et de gonflage, puis liker et commenter les propositions.

Une carte collaborative pour placer les arceaux vélo

LES DIAGNOSTICS EN MARCHANT POUR CROISER LES REGARDS SUR LE TERRITOIRE

Pourquoi faire ?

- Recueillir des préoccupations, des idées... mais aussi rendre en compte les savoirs « d'expérience » pour affiner le diagnostic, enrichir l'analyse technique
- Favoriser les échanges entre élus, experts, habitants, commerçants...
- Croiser des approches mobilité et des approches aménagement

Comment?

- Emmener des habitants, services et/ou élus sur des parcours définis
- Proposer une grille de lecture (sur les pratiques quotidiennes, le partage de l'espace public, les conflits d'usage...)
- Partager les résultats pour croiser les regards, proposer des sujets à creuser techniquement
- Mixer les types de publics associés, ne pas oublier les personnes en situation de handicap
- Possibilité d'utiliser des applications de récolte de données de terrain pour faciliter l'exploitation (ex. application SCOUT)

Élaboration du plan
de mobilité simplifié de
Montfort Communauté

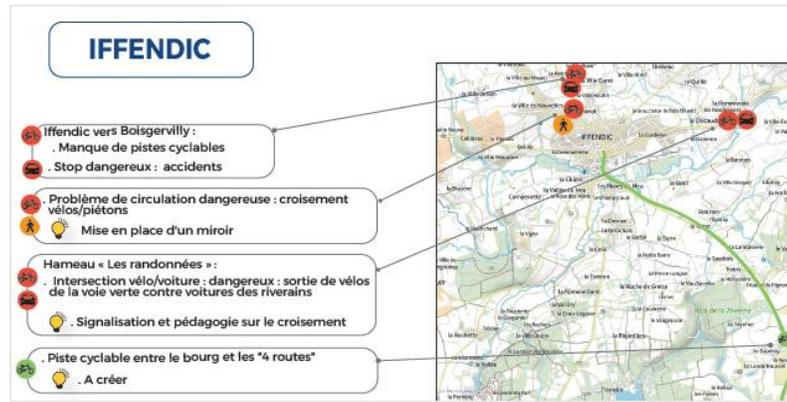


Des balades urbaines ont été organisées dans les diverses communes du territoire pour pointer des difficultés, des perspectives d'amélioration et recueillir des idées nouvelles.

[Pour en savoir plus](#)



L'agglomération de Quimper a organisé des visites de territoire dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie de mobilité. En plus d'une visite à vélo, une **visite en transport collectif** a permis de faire voyager des habitués du réseau et des personnes inexpérimentées, et de confronter les points de vue de ces deux types d'utilisateurs.



CONCERTER AUTOUR DU PLAN D'ACTION ? LE JEU AU SERVICE DE L'APPROPRIATION DES POLITIQUES DE MOBILITÉ

Les constats

- Les habitants non-spécialistes ont souvent du mal à faire des propositions d'actions (la page blanche...)
- Le réalisme financier implique aussi de faire des choix parmi les actions possibles

Comment faire mieux ?

- Les jeux « sérieux » permettent de favoriser un travail collaboratif sur des actions, avec des publics diversifiés
- Une démarche qui permet l'appropriation des enjeux et des arbitrages sur un mode ludique, avec différents challenges possibles :
 - Enrichir et compléter une première gamme d'actions pré-établie
 - Donner aux participants un « budget » obligeant à faire des priorités



Une démarche pensée avec les habitants

L'agglomération de Quimper a décidé de mener une démarche de concertation citoyenne tout au long de l'élaboration de son plan de mobilité simplifié. Le grand public était ainsi convié à un atelier participatif pour l'élaboration du plan d'action. À cette occasion, le bureau d'études concertation a proposé d'utiliser un de ses outils, le « **Monopoly des mobilités** ». 30 et 40 personnes, citoyens et techniciens, étaient réunies autour de ce jeu qui a permis d'enrichir une première sélection d'actions. Des actions nouvelles ont été proposées (par exemple sur le sujet du handicap), et les participants ont eu à gérer un budget qui impliquait de faire des choix en fonction des coûts de chaque action.

[Pour en savoir plus](#)



DES TESTS ET DES MÉTHODES DE DESIGN POUR CO-CONSTRUIRE DES SOLUTIONS

Pourquoi faire ?

- Mieux comprendre et prendre en compte les usages, partir des besoins
- Co-construire et tester grandeur nature des solutions alternatives
- Encourager d'autres usages

Comment ?

- Mobiliser des « personae » pour se mettre « à la place de », méthode design (empathie, définition, idéation, prototypage, tests...)
- Participation « par le faire »



LA MÉTHODE
CARREFOUR DE MOBILITÉ
APPLIQUÉE À ÉCHIROLLES



La démarche « Carrefour de mobilité » à Echirolles a permis de coproduire des éléments de mobilier urbain provisoires permettant d'améliorer l'expérience des usagers : salon d'attente, kiosque, totems d'information sur les itinéraires piétons, etc.

LES APPORTS DE LA CONCERTATION : RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le plan de mobilité simplifié de la Dracénie (Draguignan – Les Arcs) :
Une politique soutenue en matière de concertation aux différentes étapes de la démarche

Diagnostic

- ✓ **4 réunions délocalisées** sur le territoire, avec les communes, associations, employeurs

Les apports

- Identification des enjeux du territoire
- Recensement des besoins
- Connaissance des acteurs et de leurs projets
- Retours d'expériences sur les actions passées
- Sensibilisation aux enjeux de mobilité

Stratégie

- ✓ **Deux ateliers d'élus** sur la stratégie et les actions

Les apports

- Validation des enjeux de mobilité
- Définition de priorités entre les différents modes de déplacement
- Accord sur une première série d'actions pertinentes

Plan d'actions

- ✓ **Des groupes de travail avec les acteurs du territoire** (partenaires, acteurs socio-éco, associations)

Les attendus

- Vérification de l'adéquation des actions aux besoins
- Précision de la gouvernance et du financement des actions

« Un plan de mobilité **propre au territoire...**
... **légitimé** auprès des élus, des institutions et de la société civile.
... pas un plan que l'on oubliera sur une étagère car il **répond à des besoins exprimés par la population.**
Cela nous permettra de nous **appuyer sur les partenaires** pour la mise en œuvre des actions. »

- ✓ **Un comité de concertation citoyen** du PCAET sur le thème de la mobilité

Les apports

- Des idées nouvelles
- Des actions en réponse aux besoins
- Des actions « coup de cœur » précisées



QUELLES CLEFS DE RÉUSSITE ?

- Clarifier les **intentions et bien définir le cadre** de la participation (objectifs et niveau d'association, questions traitées, règles du jeu...)
- Articuler les démarches de participation citoyenne avec **les instances de pilotage et de décision** du projet de mobilité – importance du retour et rendu compte sur les choix effectués
- Bien choisir les **outils en fonction des objectifs**, du public visé, les diversifier, penser à la convivialité
- Veiller à avoir une **continuité participative** tout au long des différentes étapes du projet
- Anticiper le **suivi et l'évaluation** de la démarche

RESSOURCES / POUR EN SAVOIR PLUS

Pour aller plus loin...

Le lien vers la charte de la participation du public :

<https://www.ecologie.gouv.fr/charte-participation-du-public>

Le lien vers l'échelle d'Arnstein :

<https://rhonealpes.centres-sociaux.fr/files/2013/04/echelle-dArnstein.pdf>

La « boussole de la participation » © cerema :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-participation-application-organiser-suivre>

Pour accéder à l'application : [boussole-participation@cerema.fr](https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-participation-application-organiser-suivre)

La prise en compte des publics en situation de handicap :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/concerter-personnes-handicapees-quels-sont-outils-encourager>

*A signaler aussi les expériences de démocratie participative recensées et capitalisées par
Décider ensemble : les trophées de la participation*



**Merci pour votre
attention**